

# Ecoles : réservez la cantine, la garderie... pour la rentrée

Votre enfant fera sa rentrée 2017/2018 dans une école publique de Tourcoing. Pour l'inscrire à la cantine ou à la garderie, déposez votre dossier en ligne et réservez avant le 11 août !

## Rythmes scolaires : retour de la semaine de 4 jours

**Dès la rentrée de septembre, les élèves des écoles publiques de Tourcoing iront à l'école 4 jours par semaine.**

Le gouvernement actuel a ouvert la possibilité aux Villes qui le souhaitent de revenir à la semaine des 4 jours à l'école... Consultés pendant le mois de juin (Consultation en ligne et Conseils d'écoles), les parents d'élèves tourquennois se sont très majoritairement prononcés en faveur du retour de la semaine de 4 jours. 91% d'entre eux y étaient favorables. Vendredi 30 juin, lors du Conseil municipal, les élus ont adopté la délibération officialisant le retour de la semaine de 4 jours à l'école.

**>>> A partir de septembre 2017, les enfants auront classe :**

- 4 jours par semaine : Lundi, mardi, jeudi et vendredi. **Il n'y a plus classe le mercredi matin.**
- De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. **Il n'y a plus de TAP de 15h45 à 16h30.**

**Inscrire votre enfant à la cantine et aux activités périscolaires pour la rentrée 2017/2018 :**

### 1. INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 31/07

Vous avez la possibilité de déposer votre dossier d'inscription en ligne **jusqu'au 31 juillet**. A part votre quotient familial CAF, vous ne déposez les pièces justificatives qu'en cas de changement !

Vous devez pour cela avoir un compte personnel sur le nouveau site internet de la Ville :

>>> Vous avez déjà créé votre compte sur ce site : [connectez-vous](#)

>>> Vous n'avez pas encore créé votre compte : [créez-vous un compte](#) puis associez-le à votre espace famille.

Besoin d'aide pour cette démarche ? Suivez les instructions du [mode d'emploi](#) reçu en décembre à l'école, ou consultez [les tutos en vidéo pour voir comment se créer un compte](#).

[Me connecter OU me créer un compte](#)

### 2. RÉSERVATION EN LIGNE AVANT LE 11/08

Une fois votre dossier mis à jour, vous pourrez réserver les repas et activités périscolaires de votre enfant dans votre espace famille. Un réflexe qu'il est conseillé d'acquiescer, car dès la rentrée de septembre, la Ville se verra contrainte d'appliquer des **pénalités en cas de non-réservation**.

En effet, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, des pénalités à hauteur de 1,50 € seront désormais appliquées en cas de non-réservation du menu. Pour les familles n'ayant pas de dossier d'inscription, le tarif du repas s'élève à 7 €, au lieu des 1, 2 ou 3 € facturés normalement selon le quotient familial.

Attention : pour que votre enfant puisse manger à la cantine dès la première semaine de septembre, n'oubliez pas de l'inscrire et de réserver [les menus en ligne](#). Vous avez **jusqu'au vendredi 11 août** pour le faire. Au-delà de cette date, les pénalités prévues vous seront appliquées. En fait, les réservations doivent se faire 21 jours à l'avance.

## **Pièces justificatives demandées :**

### **Pour toutes les familles :**

- Copie de l'attestation de paiement CAF précisant le quotient familial 2017

### **En cas de changement depuis l'année dernière :**

- Fiches d'inscription aux activités (Fiche Enfants ET Fiche Responsables Légaux)
- Fiche sanitaire ci-jointe dûment remplie
- Copie du livret de famille complet
- Copie du justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Copie de l'attestation de sécurité sociale (sur laquelle figurent les enfants)
- Copie de l'assurance responsabilité civile
- Formulaire SEPA + RIB si choix du prélèvement
- Fiche Droit à l'image

### **Pour les familles séparées ou divorcées :**

- Si existant, copie du document légal pour la garde des enfants. (En cas de garde alternée, un dossier est à constituer par chaque parent)

### **Pour les familles ne percevant pas de prestation de la CAF du Nord :**

- Photocopie recto/verso de l'avis d'imposition 2016 (revenus 2015)
- Copie du détail du versement des prestations versées par un autre organisme (MSA, SNCF, Belgique...)

## **Tarifs appliqués à la rentrée de septembre 2017-2018 :**

Prix du repas pour les familles n'ayant pas de dossier d'inscription : 7€

Pénalité en cas de non-réservation du repas : 1,5€

Pénalité en cas de non-inscription / non-réservation à la garderie ou aux activités périscolaires : 5€ / séance

Envoi des dossiers et renseignements :

Espace famille

30 avenue Millet (Rez de jardin)

59 200 Tourcoing

Tél 03 59 63 40 80 ou 03 59 63 41 47

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (12h le jeudi)